

101.

118

## BRUVILLE

(298 habitants. — à 65 k. de Nancy).

*Chef-lieu d'arr.* Briey à 18 k.  
— *de cant.* Conflans à 8 k.  
*Bur. de poste.* Conflans.  
*Chemin de fer.*  
*Route nation.* .  
*Route départ.* .  
*Maire* . . . . . Beudooin (J.-N.).  
*Adjoint*s . . . . . Bertrand (N.).  
*Cure*. . . . . Fournier.  
*Instituteur* . . . Larché.

### Bruville



Titre :

Bruville

Autre titre :

Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 101

Auteur :

Larché

Date :

1888

Formats :

16 f. : in-4

image/jpeg

Source :

Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (101)

Droit :

Domaine public

Canton de Conflans.

Arrondissement de Bricy

Commune de  
Bruville

S. Instituteur,  
Larche

## Questionnaire géographique:

1<sup>e</sup>. Donnez la situation de la commune (voisins), sa superficie, la disposition de son territoire, la nature de son territoire, ses différentes divisions ou parties connues sous un nom particulier.

R.- La commune de Bruville est située vers le 49° de latitude septentrionale et près du 3° de longitude orientale sur un terrain pierreux renfermant une quantité de pierres ferrugineuses. Son altitude est d'environ 885 mètres. Cependant, plusieurs points de son territoire atteignent une altitude sensiblement plus élevée. Elle avoisine même jusqu'à 877 mètres au point le plus culminant de son territoire.

Elle a pour limite le territoire de la commune de Domcourt au nord, celui de la commune de Saint-Marc à l'Est, celui de la commune Vionville, village de la Lorraine annexée à la Prusse, et celui de la commune de Mars-la-Tour, au sud, et confine celui de la commune de Ville-sur-Yron au sud-ouest, et enfin celui de la commune de Jarry à l'ouest.

La commune de Bruville a une superficie de 1.081 hectares environ. C'est une des plus étendues du



du département de Meurthe-et-Moselle par rapport à sa population (304 habitants). Elle a la forme d'un polygone très irrégulier. Elle atteint 1600 mètres dans sa plus grande longueur, et 4000 mètres dans sa plus grande largeur.

La commune de Bruville est essentiellement agricole. Son sol est généralement fertile. Elle produit annuellement 12 800 hectolitres de céréales, parmi lesquelles dominent le froment et l'avoine. Son sol est aussi très productif en pommes de terre. Il reste encore quelques vignes qui attestent qu'autrefois le territoire de la commune était considéré comme pays vignoble ; mais les gelées du printemps n'ont pas incité les propriétaires à conserver leurs vignes. Elles sont presque toutes défrichées. Il n'y en a plus qu'une ou deux hectares.

Le territoire communal comprend le chef-lieu de commune : Bruville, et les hameaux suivants : Urcourt et Buhécourt. Il est divisé en trois parties ou sections qui correspondent à l'assètement biennal. Les sections sont appelées : 1<sup>e</sup> Saison des Tardous, 2<sup>e</sup> Saison du Haut Moncel, 3<sup>e</sup> Saison des Redurons.

2<sup>e</sup> Dresser la liste de tous les noms de lieux dits de la commune, d'après le cadastre, en les classant par ordre : hameaux, fermes, collines, forêts, vallées, champs, pierres ou roches, sources, fontaines, ruisseaux, étangs et tous accidents naturels qu'on y remarque.

R. Chef-lieu communal : Bruville  
Hameau principal : Urcourt  
Hameau : Buhécourt

Côtes :

Lancour (au bas-ouest du village)

Champy (à 500 mètres, côté est du village)

Saigneur Jean (à 3 kilomètres au sud-est de Bruville.)

Forêt :

Bois Matau (actuellement défriché)

Bois Hallois (id.)

Bois Robert (en partie seulement défriché) au %

Vouvillotte (totalement défriché)

Champs :

Coutons ou lieux dits de la commune :

Les noms italiens sont placés à côté du nom français, lorsqu'il y a lieu.

Pica Le Fuche (par Le fuché)

Les bois fontaines (les haux fontaines)

Les Grands Bocasses.

Sur le chemin de La Guinge.

Pièce Cognard.

Beaux Rechamps. (Beaux Rechamps)

A l'Epine. (Et l'Epine)

Rechignieux.

Sur le sentier de Guiziers.

Telson. (Telson)

Marianne Cointour. (Cointour Marianne)

Mauvais jour.

Fauivre.

Côte des moutons.

A côté de la haie La Rille.

La Louvière.

Grand hache. (grande hache)

Nanze.

Centure. (Centure)

Fontaine au Bog. (Fontaine Aubaué)

Worvillotte. (Warvillotte)

Devant le bois de Worvillotte.

Rausen. (Rausen)

Patural.

Tourre champ Bégin.

Demière l'église.

Vergande.

La Bressine.

Village.

La côte Lanau.

Croix des morts.

Tonnerre sauvage pui.

Neuville. (Neville)

Fond Bliebaud.

Sur les terres Guiziers.

Virginié.

Devant le bois dessus.

Devant le bois dessous.

Bois dessus.

Grand Clalay. (Grand Cleurlay)

Fond de la cuve.

Petit Clalay. (Petit Cleurlay)

Demière le bois dessus.

Schet. (J' tai)

Le chêne ----- (du chêne)  
 Devière sauvage pr'.  
 Coulvrotte.  
 Sur les Nouies terres  
 Bois dessus  
 Sauvage pr'.  
 Enre des hais.  
 Nativillet.  
 fond de la cuve.  
 La côte Sagnier Jean  
 Lotte Moitange ----- (côte Moitange)  
 Devant le Bois mateau  
 Rayé ----- ( Rayu.)  
 Mariniville.  
 Bois Mateau.  
 Devam o - Pare le Loup. ----- (Pare le loup)  
 Maladrie  
 Champ matin. ----- (champ. morquin)  
 Blam valot ----- (Blam valot.)  
 Sur le chemin de Metz.  
 Baunié

Langemont.  
 Molinmont.  
 Haut des Ocillons.  
 Haut de la cuve.  
 Petit de la cuve.  
 Haie chasseau ----- (haie chasseau)  
roue haie chasseau  
 Coulland.  
 Fleur de Nihay ----- (Fleur nihay)  
 Pice Clément.  
 Bois des baies d'Urouet.  
 Petits Tays.  
 Bout champs ----- (Bouts de champs)  
 Grands Tays.  
 Gros Fond.  
 Tremblois.  
 Pature.  
 Fond de la haie chasseau  
 Pet' Fourri.  
 Bois Hallois.  
 Fond de la Cuve  
 Clos

*S<sup>m</sup> d.* Le village

Devant la grande Maison

Laité.

Au Sud.

Entre grand pré et chemin.

Petit Graul - - - - (Petit Graul)

Grand Graul - - - - (Grand Graul)

Pied pré.

Devant Butricourt

Le Mellot - - - - (Le Myot)

Sur la Gaule

Sur pied pré

Grand pré

Village d'Ycourt

Grand Jardin

Fayotte.

Crolière.

Entre deux prés.

Courte haie.

Sur grand pré.

Haut du piagnu.

Ruchelle - - - - (Rucher)

Sur Ruchelle - - - - (sur Rucher)

Grand Mahinville - - - - (Grande Mahinville)

Petit Mahinville - - - - (Petite Mahinville)

Combucot - - - - (Combucoue)

Haut du chapeau - - - - (haut de la Chapote)

Totote Vraimette - - - - (Totote voirelle)

Court fossé.

La Guelotte.

La Violette.

Trop.

Long fossé.

Pinte de vin.

Sur la côte chompré.

Vignotte.

Chompré.

Pièce Baure'

Bearé.

Courières.

*S<sup>m</sup> E.* Cense de Butricourt.

Pièce rouge de Butricourt.

Pièce Rouge.

Pièce de douze jours.

Sur la Prette.

Clos.

Fond de la Vaud.

Haut des Mazures.

Grands Noottes.

Petits Noottes.

Corvée.

Pièce des dames.

petite Corvée.

Grande Corvée.

Fond Brun de Corps

Côte d'Uscourt

Pièce Générale ----- (Pièce des Genêches)

Haut de corps.

Vouvielle.

2<sup>e</sup> Cours d'eau qui traversent la commune, les décrire dans leur agencement général et dans les particularités de leur cours : pente, rapidité, établissement et transformation lente ou accidentelle de leurs rives, duites, interruptions marquées

et minimum de leur niveau ; époques et niveaux atteints par les grandes inondations, leurs conséquences sur le lit du cours d'eau.

R.- Le territoire de la commune est arrosé par deux petits cours d'eau, dont l'un, celui au bas dit les trois fontaines, sur le plan coastal, ne tient à peu près rien. Il n'existe à l'état permanent que pendant l'hiver. Le second cours d'eau est un <sup>petit</sup> plus important en ce sens qu'il passe pris du village et que quelques maisons de la partie basse de la commune sont en quelque sorte à son niveau. Ce petit ruisseau dit le Ruisseau de la Fontaine a probablement parce qu'il reçoit les eaux de la fontaine publique du village, prend sa source à la sortie du village des Bruyères, côté sud. Il a une longueur d'environ 1600 mètres, il n'a pas que deux mètres de largeur à son embouchure. C'est un affluent du Rougovall, autre ruisseau qui descend de Domcourt les Conflans, lequel est un affluent de l'Orne.

Ce petit ruisseau reçoit les eaux qui viennent de St Marcel et d'Uscourt. Il est remarquable parce que dans les temps glaciaux, il devient un torrent impétueux.

qui, une fois grossi, franchit ses limites pour s'jeter dans ses eaux dans les propriétés riveraines et dans les maisons adjacentes.

Bien que ce soit un tout petit ruisseau, il contribue dans la mesure de ses forces, lorsque il s'est déversé au Rougesval, à alimenter leup Moulin assez conséquent : le moulin de Wengerville et celui du Breuillet.

Il y a quelques années, en 1892, après des pluies torrentielles, ce petit ruisseau, trop à l'étroit dans son lit pour recevoir et déverser les eaux qui lui étaient envoyées de presque toutes les parties du territoire communal, est sorti de son lit et a répandu ses eaux jupes dans les habitations de la partie basse de Brueville. Les propriétaires ont subi de grandes pertes, occasionnées par ce débordement. Il faut dire que ces eaux ont déborde la nuit, ce qui a fait que les gens dormis n'ont pu avoir à temps sauver leurs bestiaux et autres animaux.

Pois, moutons, chevaux et volaille, nageaient au milieu des eaux. Les chevaux et les vaches baignaient

jusqu'au ventre. Le marchand épicer du village a vu tout son stock de sel, qu'il avait conservé dans un cellier, fondre ; l'eau entraînait chez lui par une porte et sortait par la fenêtre. L'eau s'élevait chez lui, dans une de ses chambres, à une hauteur de 0m 50". Heureusement que ce débordement n'a pas duré plus d'une demi-journée, car les pertes auraient été bien grandes. Les pignons des habitations étaient déjà tout déchirés.

C'est dire que ce petit ruisseau, quoique insignifiant, est encore bien dangereux pendant la saison des pluies, des orages, ou la fonte des neiges.

Depuis 1893, grâce au curage du ruisseau, pareille inondation ne s'est pas encore renouvelée ; mais la population velle ; elle ne laisse pas ensabler son ruisseau ; chaque propriétaire riverain se met en devoir, tous les 2 ou 3 ans, de curer ce ruisseau ; par ce moyen on évitera peut-être les pertes et accidents que pourrait amener une nouvelle inondation.

6-A

Particularités météorologiques.

Est chauve - Heures rigoureuses (reg - grille)

7e Statistique de la population : causes présumées de son accroissement ou de sa diminution ; nombre de naiss., mariage,

R.- La population de la commune est à peu près restée stationnaire depuis plus de cent ans. Nous avons pu facilement le constater en feuilletant un ouvrage déjà ancien qui date de 1817 dans lequel les noms des communes sont marqués, avec le chiffre de la population à cette époque.

Après le recensement de 1896, le chiffre officiel de la population communale est de 304 habitants.

Il y a chaque année 3 ou 4 décès, sauf les années épidémiques, telles que l'année 1870-1871 pendant laquelle la petit-verole et autres maladies dangereuses ont dévasté la population.

Un ou deux mariages chaque année aussi. De quatre à 5 naissances. Les familles très nombreuses sont à peu près disparues. Celles qui comptent 6 enfants sont les plus nombreuses, enrou n'y en a-t-il que deux ou trois familles.

Cela doit sembler, d'après ce que nous venons de dire, de l'égalité des enfants quand il s'agit des successions paternelles et maternelles.

8e - Particularités sur la constitution physique des habitants, leurs us et coutumes. Consommation des habitudes locales ; statistique solaire.

R.- Les habitants de la commune, sont en général d'une constitution robuste. La durée moyenne de leur existence dépasse de beaucoup la moyenne. Il n'est pas rare d'y voir des hommes et des femmes qui dépassent l'âge de 90 ans. Cela tient à leur tempérament robuste et à leur grande sobriété.

Les habitants ont l'habitude de vivre chacun chez eux. Nous voulons dire qu'il ne fréquentent pas leurs voisins, afin d'éviter des frais de visite et de réception de part et d'autre. Ils jouissent cependant une grande vertu : l'économie ; mais une économie poussée jusqu'à la pécuniosité chez quelques uns, et même jusqu'à l'avarice chez d'autres. Ces derniers se privent même du nécessaire pour épargner, épargner, amasser toujours.

Sébastien scolaire : année 1877. 56 élèves ont été inscrits sur le registre matricule et ont par conséquent fréquenté l'école pendant cette année.

Pendant les 10 années précédentes, la population scolaire n'a pas sensiblement changé. Il y avait chaque année entre 45 et 56 élèves d'âges variés et en âge de fréquenter l'école.

9<sup>e</sup> Etat des terres : assètement : jachères, engrangis, prairies naturelles, artificielles.

R. Les terres qui constituent le territoire communal sont en bon état, grâce à l'activité prodigieuse des cultivateurs habitant la commune, lesquels sont presque tous propriétaires des parcelles de terre qu'ils cultivent. Ces terres sont de deux sortes, il y a les terres légères et les terres fortes. Les terres légères sont appelées ainsi par les cultivateurs, parce qu'elles comprennent les terres que l'on peut labourer, labourer en toute saison et par tous les temps, c'est à dire les sablonneuses et les calcaires. Les terres fortes sont aussi appelées parce qu'elles

Terrain naturel  
Terrain artificiel

Terrain naturel  
Terrain artificiel

comprennent elles ou l'argile Domine, et les terres humides où le sous-sol est imperméable. Mais en général le bon du territoire est d'un rapport dépassant la moyenne, grâce au zèle des habitants que j'vous avous déjà signalé.

L'assètement est hivernal. 1<sup>re</sup> année : Blé ou seigle. - 2<sup>me</sup> année : Avoine ou orge. - 3<sup>me</sup> année : tifflé, sainfoin, minette, pommes de terre, betteraves, ou jachères. -

Les jachères n'enlèvent plus que pour une très faible partie. Les cultivateurs ne laissent en jachères que les terrains rebells ou réputés improductifs, et les terrains. Avec des engrangis spéciaux, ils viendraient à bout de supprimer complètement la jachère.

On se serv excluirement des engrangis animaux pour fertiliser les terres : le fumier et rien que le fumier des bestiaux. Mais on laisse encore malencontreusement s'écouler dans les rues ou village le meilleur des engrangis : le purin qui s'écoule des étables, ou des places à fumier. On n'a pas encore qualifié les fosses à purin.

N° 10 - Cultures de diverses sortes.	Grandes cultures vendues aux agriculteurs :
1 <sup>e</sup> : Blé : 330 Hectares.	2 <sup>e</sup> : Laine et lotois : 70 Hect.
2 <sup>e</sup> : Géran : 16 H.	3 <sup>e</sup> : Potiron : 5 Hect.
3 <sup>e</sup> : Oïse : 15 H.	4 <sup>e</sup> : 2 <sup>e</sup> à 4 mois : 1 Hect.
4 <sup>e</sup> : Léon : 390 Hectares.	5 <sup>e</sup> : Vigne : 1 H.
5 <sup>e</sup> : Variots : 1 Hectare.	6 <sup>e</sup> : Bois : 3 Hect.
6 <sup>e</sup> : Pois : 1 Hectare.	

Il y a plus de prairies artificielles que de prairies naturelles : 80 hectares cultivés de prairie artificielle, et seulement 20 hectares de prairies naturelles. Mais les tiffls, raijnfoin et lugernes remplacent avantageusement les produits fourrés naturels.

#### 10<sup>e</sup>. Usages particuliers concernant la culture et le pâturage.

R. En ce qui concerne la culture, il n'y a rien de particulier ; mais en ce qui concerne le pâturage, tous les propriétaires d'animaux de l'épice bovine conduisent les mois de mai, leurs animaux en pâture. Ils ne quittent de les conduire que vers la Toussaint et même Noël quand l'hiver n'est pas trop froid des derniers jours d'automne, ne sont pas trop rigoureux.

Un troupeau de moutons appartenant aux habitants va pâcher dans le ban communal sous la conduite d'un berger.

Pêche et chasse ; espèce de gibier ou de poisson sous leur appellation vulgaire, et, autant que possible scientifique ?

La pêche est nulle. Le ruisseau qui arrose Brouille n'est pas assez important pour attirer les poissons des cours d'eau lesquels il se jette.

Quant à la chasse, tout individu a le droit de chasser sur le territoire communal, moyennant le permis traditionnel. Les chasses n'y sont pas toutes. Malgré cela, il n'y a quinze chaque année que trois ou quatre chasseurs dans la commune. Il faut penser que le gibier fait défaut ; cependant on rencontre encore assez souvent des lièvres, des perdrix, des cailles, et des alouettes. De temps à autre on aperçoit un chevreuil qui aura été chassé des bois voisins du territoire ; mais ce cas est très rare.

(La suite d'autre part pour le questionnaire entomologique et histologique)

## Questionnaire archéologique et historique.

Commune de Bruville (Population: 304 habitants)

Noms anciens de la commune: (s'écrivait autrefois Bruville)

I Monuments préhistoriques. (Néolith.)

II Monuments Gallo-Romains.

À la limite est du territoire de la commune de Bruville, une ancienne voie romaine existe encore. Elle a été construite par les Romains, pour établir des communications entre la ville de Metz et Verdun, car cette voie semble avoir la direction de Metz à Verdun. Elle a été construite par les Romains, car elle est appelée encore aujourd'hui à l'ouest Romaine. Cette route est actuellement dénommée route entre le territoire de Bruville, et le territoire de la commune de Vionville, (dernière annexe).

On a trouvé, d'y a bien longtemps, des tuiles romaines.

on a retrouvé au lieu dit « La côte Mortange » et à la « côte Pigeon Jeux », mais personne n'a fait de collection des objets d'une grande valeur. En revanche, les terrains où l'on a trouvé quelques vestiges d'anciennes constructions, on pourrait peut-être recueillir quelque objet précieux. Pour opérer ce travail, il faudrait obtenir auparavant l'autorisation des propriétaires de ces terrains, autorisation qui ne serait accordée que moyennant rétribution. On a trouvé aussi des restes de fours. De la sorte même ; mais ces quelques restes de l'antiquité ont été enfouis aussitôt.

III Monuments du Moyen âge, de la Renaissance et des Temps modernes.

L'Eglise est-elle ancienne ? Connait-on un titre authentique de sa fondation ? Est-elle mentionnée dans un document écrit de quelle date ? À quel saint est-elle dédiée ? Indiquer, autant que possible, sa dimension.

L'Eglise est assez ancienne. Elle date de l'année 1766. On ne connaît aucun titre authentique de sa fondation. Elle est dédiée à Saint-Maurice. Elle a 14 mètres de longueur et 9 mètres de largeur.

La hauteur de la nef est d'environ 7 mètres. celle du clocher, y compris la flèche et la croix est d'environ 18 mètres d'élévation.

Voûte.. La voûte n'est portée ni par des pilastres ni par des colonnes. Elle est en pierre. Les fermes ne sont pas apparentes. Elles sont cachées par un plafond.

Penthus.. Le penthus est forme rectangulaire, surmonté par un arc d'une demi-circumférence. Les vitraux sont modernes.

Portes.. Les deux portes de l'église sont closes. Elles n'ont qu'une ouverture. Il n'y a pas de pilier pour séparer les deux vantaux. Un porche en pierre, au-dessous du clocher se trouve à l'entrée de l'église.

Bénitiers.. Les bénitiers qui sont à l'église datent de 1766; mais il y en a un ancien au cimetière qui ~~scelle date de 1607~~ date de 1607. Il a été apporté de l'église d'Urcourt, hameau de Brunville, lequel hameau était autrefois un village considérable.

Statue.. À l'extérieur de l'église on remarque une

statue équestre de saint Maurice patron de l'église. Clocher.. L'église a son clocher. Il est en pierre. La flèche est en bois recouvert d'ardoises. Il est placé en avant de l'église.

Cloches.. Il y a deux cloches dont l'une est assez ancienne. Elle a été faite en 1609. Telle cloche cette cloche elle appartenait probablement à l'église d'Urcourt. Voici leurs inscriptions:

Grande cloche:

J'ai pour parrain Alfred Dublanchy,

Parrain marouin Adeline Goubaut.

Marie: François Goubaut.

Petite cloche:

Pour Marie, ma sœur espouse Jeanne l'on m'a fait baptiser, 1609 Alib.

Cimetière.. Le cimetière renferme le tombeau des soldats français et allemands, morts sur le champ de bataille de Mars-la-Bouë, en 1870. (vaste Brunville) sur lequel tombeau la famille d'un officier français y a élevé un monument.

Lieu dit.. La côte supposée Jean peut faire supposer

qu'un seigneur du nom de Jean a habité en cet endroit.

Nous ajouterons qu'une partie du territoire de la commune de Bruxelle a eu le triste honneur d'être le théâtre de la bataille sanglante de 16 août 1870 dans laquelle Français et Allemands ont subi de si grandes pertes. C'est sur les confins extimes du territoire de la commune, au lieu dit « Fond de la cure » qu'eut lieu une mèlée sanglante où les Allemands ont vainement essayé d'enlever les positions françaises. On a élevé plusieurs monuments en cet endroit, dont trois se trouvent sur le territoire communal.

Fait à Bruxelle le 31 juillet 1898

S. Lefebvre

Sanchy

